

# Suppression des sacs plastiques Ensemble, faisons les disparaître

Soumis par Alain

Dernière mise à jour : 26-05-2011

25/05/2011 Document MARSACTU.FR Par Julien VINZENT  
Marseille, la France, l'Europe : qui réussira à en finir avec les sacs plastiques ?

28/12/2010 Notre initiative s'est déclenchée sur toute la planète...

22/12/2010 Dernières minutes....

Notre cause est enfin entendue : "Ils" reviennent sur leur stupidité...

07/12/2010 Actu de fin d'année 2010 - Retour aux sapins de Noël d'écarts de Sacs Plastique - Le Sénat adopte une attitude imbécile, incompréhensible et irrespectueuse pour les nombreux citoyens responsables

Les sacs plastiques

C'EST MIEUX

SANS !

Ensemble, faisons les disparaître

Une aventure COLLECT-IVE réussie, qui a ouvert la voie...

L'association CoLLeCT-IF, à La Ciotat, est l'initiative en France continentale de la marche pour la suppression des sacs plastiques de caisse. La méthode essentiellement basée sur la concertation, la sensibilisation, l'information et le conseil a clairement porté ses fruits.

En quelques semaines, l'affaire prend de l'importance, fait du bruit et reçoit le soutien des pouvoirs publics, de WWF, de la Fondation Nicolas Hulot et de la Fédération du commerce et de la distribution.

Dans toute la France et sur les conseils de CoLLeCT-IF, les représentants des enseignes de la grande distribution et les institutions politiques signent des chartes « zero sac plastique » en appliquant les mêmes méthodes de concertation

Cette action est traduite par un vote à l'Assemblée Nationale le 11 octobre 2005, qui interdit la commercialisation et la distribution de sacs plastiques de caisse au 01 janvier 2010 alors qu'un amendement d'orientation agricole est voté pour développer et encourager la recherche sur les matières 100% biodégradables.

Alors qu'on les fabrique en une seconde et qu'ils sont utilisés en moyenne 20 minutes, les sacs plastiques seront soit incinérés soit dispersés dans la nature où il leur faudra jusqu'à 400 ans pour se dégrader et 1200 ans en mer selon leurs épaisseurs !

En France, chaque année :

- 17 milliards de sacs plastiques sont distribués,
- 80 000 tonnes de déchets à traiter.
- 60% ne sont pas traités
- 122 millions partent en mer

Véritable fléau pour la faune et la flore, notamment en milieu marin, le sac plastique produit au moins trois types de pollutions : visuelle, de l'air et du milieu marin.

Pollution de l'air car l'incinération d'un sac plastique dégage des substances toxiques comme la dioxine.

Pollution du milieu marin puisque selon l'Ifremer, 122 millions de sacs plastiques souillent nos 5000 kilomètres de côtes. Outre ces pollutions, les sacs plastiques représentent un danger pour les grands organismes marins (tortues, cétacés, thons...) en provoquant leur étouffement ou leur étranglement lorsqu'ils les absorbent. Chaque année, il tue 1 million d'oiseaux de mer et 100000 mammifères marins, estime l'Ifremer. Ils modifient aussi l'écosystème marin en empêchant la pénétration de la lumière dans l'eau et gênent le développement des micro-organismes.

Face à ce constat, l'association CoLLeCT-IF a décidé de agir concrètement.

Tout a commencé en mai 2004, un peu par hasard. Alain MATESI et ses amis, passionnés de voile, en ont assez de devoir slalomer entre les sacs plastiques échappés du marché forain du dimanche matin du Port-Vieux de La Ciotat lorsqu'ils vont en mer.

Ils décident donc d'écrire aux directeurs des grandes surfaces de la ville pour leur demander de supprimer les sacs plastiques aux caisses. Ils se rendent d'abord au Carrefour local pour les inciter à changer d'attitude et obtiennent après quelques difficultés d'usages, du grand magasin la possibilité de procéder à un test. Ainsi durant 4 semaines, outre des signalétiques incitatives mises en place dans le magasin, certaines caisses ont été transformées en caisses « vertes » : plus aucun sac plastique, juste des sacs réutilisables échangeables à la disposition des clients.

Le test a été concluant puisque le magasin est passé de

- 300 000 sacs/semaine à 100 000 en 4 semaines,
- 66% de diminution

- De plus, 78% des clients interrogés étaient favorables à la généralisation du test et à la suppression des sacs plastiques.

Suite à ce test, l'affaire prend de l'importance, fait du bruit et nécessite le soutien des pouvoirs publics et de la Fédération du commerce et de la distribution.

Voir l'interview

Dans toute la France et sur les conseils de CoLLeCT-IF, les représentants des enseignes de la grande distribution et les

institutions politiques signent des chartes visant à supprimer les sacs en plastique aux caisses des grandes enseignes.

Charte Zero Sac Plastique à La Ciotat  
L'engagement éco-citoyen "Respectons notre environnement"

« Nous avons sensibilisé quant à nous les différents acteurs, sans agressivité. On s'est inscrit dans une démarche incitative, une stratégie gagnant-gagnant avec les magasins!. Notre méthode est reconnue sur le plan national par les résultats obtenus »

La méthode s'est révélée très efficace : actions de sensibilisation et d'information soutenues par la négociation et le dialogue, chronologie scrupuleusement respectée et adaptable en fonction des résultats intermédiaires obtenus. La démarche s'inscrit dans le respect des intérêts de tous. Cette démarche commence par cibler la grande distribution. Au regard des profits engendrés, la grande distribution doit montrer l'exemple et doit prouver par des actes que pour elle, le développement durable doit s'accompagner de mesures concrètes et immédiates. Elle doit être la vitrine de la volonté des consommateurs, en évitant de faire du développement durable point com et d'abuser de stratégie marketing, en surfant sur des valeurs nobles comme le changement de comportement d'achat.

Depuis des chartes à zero sac plastique ont été signées un peu partout en France par les institutions françaises appliquant les mêmes méthodes de concertation.

Récemment, après un an de négociation avec le Pays d'Aubagne et de l'Estérel et les grandes enseignes, mais aussi commerces de proximité, une charte visant l'éradication totale des sacs plastiques sur le territoire qui regroupe quelque 100000 habitants et 13 communes a été signée.

Pour ce faire, les deux structures distribuent gratuitement 80 000 cabas réutilisables et échangeables dans chaque foyer pour accompagner la démarche de suppression effective au 01 juin 2006. La distribution gratuite de cabas est une mesure qui incite au bon geste éco-citoyen qui doit se programmer au bon moment. Elle doit s'accompagner d'une information et d'une sensibilisation simple et forte qui doit rendre l'action pénible.

Une application directe du principe de réduction de l'achat à la source.  
{styleboxjp} Ce qui n'est pas distribué n'a pas besoin d'être traité {/styleboxjp}

Une vaste campagne d'information sur le thème « le sac plastique c'est pas dans ma nature » a été lancée avec des spots radio, TV, campagne d'affichage sur tout le territoire.  
PUB Radio Fichier audio...

Selon un sondage CSA pour le WWF réalisé en avril 2005, 83% des Français approuvent la suppression totale des sacs de caisse jetables.

Pour CoLLeCt-IF, aujourd'hui les consommateurs sont prêts, il appartient à chaque directeur de grande surface de faire le nécessaire pour que cette prise de conscience ne soit pas gâchée.

Le bilan l'échelon national en Décembre 2005 est de 35% soit 6 milliards de sacs non distribués et non traités représentant 28 000 Tonnes de déchets en moins et une économie d'échelle de 65 Millions d'euros.

Pour l'instant, la meilleure solution est la réutilisation de cabas solide et l'utilisation de sac en amidon de maïs 100% biodégradable et compostable.

Il servirait de sac-poubelle, après avoir effectué un tri sélectif des déchets à recycler et permettrait aux filiales de traitements des déchets plus respectueuses de notre environnement de fabriquer un meilleur compost.

Il se décompose en quatre mois, coûte trois fois plus cher certes, mais nous proposons qu'ils ne soient distribués gratuitement que dans 20% des caisses.

L'économie de la suppression des sacs par la grande distribution permettrait de compenser la dépense pour des vrais sacs 100% biodégradables.

Le bilan de l'Échelon National  
Janvier 2007  
16 Chartes signées en France « Zéro sac plastique »